25 nov.

Contre les violences de genre, riposte transféministe !

Solidaires Étudiant•es Nîmes / Collectif Nîmois Antifasciste et Queer / Organisation de Solidarité Trans (Ost Nîmes) / Oaï e Libertat – Nîmes Antifasciste

Alors que les politiques sécuritaires et répressives gagnent du terrain, les idées de la droite et de l'extrême droite s'imposent jusque dans les politiques prétendument progressistes. C'est dans cette logique que s'inscrit la **proposition de loi intégrale** contre les violences sexistes et sexuelles (VSS). Issue d'une initiative de la Fondation des Femmes et d'une coalition d'associations féministes, elle a été **portée par le Parti socialiste, avec le soutien de formations allant de la gauche à la droite**. Présentée comme une avancée pour la protection des femmes et des enfants, elle **privilégie pourtant la répression au détriment des moyens nécessaires pour lutter contre les violences patriarcales**.

Or, les VSS sont systémiques et profondément enracinées dans les rapports de domination. En faisant reposer leur lutte sur la dénonciation et le dépôt de plainte plutôt que sur la prévention et la protection, cette loi **fait peser une responsabilité supplémentaire sur les victimes**. La majorité d'entre elles connaissent leur agresseur : dénoncer les violences peut donc les exposer à des pressions, des représailles ou à une aggravation des violences. Sans garanties de protection ni d'accompagnement, **l'alourdissement des peines risque de les décourager de parler**, tandis que rien ne garantit un meilleur traitement de leurs plaintes.

La loi intégrale ignore les inégalités et les rapports de domination qui exposent certaines populations à plus de violences :

- les femmes précaires : aucune mesure concrète pour garantir leur autonomie économique et leur permettre de quitter le foyer. La lutte contre les violences repose, encore une fois, que sur elles.

- les femmes étrangères : suite à l'appui du RN et de la droite, l'article 62, qui devait les protéger des OQTF (Obligation de Quitter le Territoire Français) lorsqu'elles portent plainte pour violences, a été supprimé.

- les travailleur•euses du sexe (TDS) : l'article 25 prévoit l'extension de la pénalisation des clients au travail du sexe en ligne, renforçant leur précarisation et leur mise en danger.
- les enfants : la loi intégrale fait peser sur elleux la responsabilité d'identifier et de dénoncer les violences, alors que la protection des mineur•e incombe aux adultes et aux institutions. Les mineur•es confié•es à l'ASE (Aide Sociale à l'Enfance) restent donc les grand•es oublié•es des politiques publiques, alors que leur vulnérabilité les place au croisement de toutes les formes de violences.

L'instrumentalisation de la Loi intégrale contre les VSS a déjà été dénoncée, avant même son vote à l'Assemblée, par plusieurs associations féministes non institutionnelles, des collectifs LGBT, des organisations de TDS, dans la plus grande indifférence médiatique.

Cette marginalisation des critiques révèle un **rapport de force qui est difficile**, qui dévoile les rapports de pouvoir et de classe traversant le **mouvement féministe**. La **Fondation des Femmes finance** une partie des associations de **la coalition qui soutient cette même loi**. Celles-ci bénéficient d'un **appui médiatique et politique leur permettant de prétendre parler au nom de toutes les femmes**, tandis que les voix des plus précaires et des personnes directement concernées restent invisibilisées.

L'heure est venue de rompre avec le pseudo-féminisme universaliste, cheval de Troie de l'extrême droite, ce féminisme daltonien qui invisibilise les femmes pauvres, les femmes trans et les femmes racisées derrière une bannière blanche et bourgeoise.
Le féminisme est intersectionnel et radical, ou il n'est pas !

En Europe et dans le monde, l'extrême droite menace les droits des femmes, des minorités sexuelles et de genre, particulièrement lorsqu'elles sont étrangères ou racisées. Aujourd'hui, **l'extrême droite et le RN** prétendent défendre les femmes et les personnes LGB, mais pas T. En réalité, elles **exploitent les violences sexistes à des fins fémonationalistes**, pour alimenter le mythe de l'« invasion migratoire », attaquent les droits reproductifs et entretiennent une complaisance envers les thérapies de conversion. L'extrême-droite ne défend que la femme cis blanche et seulement si son agresseur est étranger et/ou musulman,
Dans ce contexte de haine, les **femmes portant le voile** sont de plus en plus la **cible d'agressions** dans la rue, dans les médias, comme dans les discours politiques. Le féminisme, c'est de garantir aux femmes le droit de s'habiller comme elles le souhaitent.
Aux groupuscules fascistes, désormais actifs dans notre département, s'ajoute la surenchère sécuritaire du gouvernement et la **répression des mobilisations, notamment lycéennes**. Face aux violences policières, y

compris les VSS dénoncés par des jeunes et des militant·es mobilisé·es, **comment croire que cette loi intégrale garantira un meilleur accès des victimes à la Justice ?**
Derrière ses postures prétendument féministes, ni l'extrême droite, ni le gouvernement actuelle défendent la liberté des femmes, leur émancipation, et surtout pas l'égalité, car ils se désintéressent profondément de la réalité des femmes en lutte.

Nous refusons une nouvelle loi sécuritaire et un féminisme qui donne encore plus de latitude à la violence d'État. Depuis des années, les **moyens consacrés à la lutte contre les VSS restent insuffisants**, tandis que des antennes du Planning familial ferment ou sont menacées de fermer leurs portes. Sans financement garanti pour la prévention, la protection et l'accompagnement des victimes, nous **refusons que la répression devienne la seule réponse effectivement mise en œuvre.**

Ce que nous voulons, ce sont des moyens au niveau social ! **2,6 milliards d'euros sur le budget de l'État** seraient nécessaires pour que les associations et le service public puissent assurer correctement leurs missions de lutte contre les violences de genre.

Nous exigeons :
- des moyens pour l'autonomie : l'accès au logement et aux prestations sociales, aux soins intégralement remboursés, l'accompagnement gratuit (juridique, psychologique et professionnel) et les centres d'accueil ouverts 24 h/24 ;
- des politiques et des pratiques de prévention : l'éducation à la vie affective, relationnelle et sexuelle (ÉVARS) effective partout dès le plus jeune âge ; la formation des professionnel•les et la prévention, avec des campagnes de sensibilisation du grand public pour faire reculer la culture du viol ;
- des associations financées et indépendantes : l'arrêt immédiat des coupes budgétaires, le rattrapage des financements pour les associations d'accompagnement des victimes et d'éducation populaire, et la garantie de leur liberté d'expression. Les financements publics ne doivent pas être un moyen de museler les associations !
- des parcours de soin transféministes : la prise en compte des violences obstétricales et gynécologiques, la fin des mutilations sur les enfants intersexes encore autorisées en France, la dépathologisation et l'accès à l'affirmation de genre, la formation des professionnel·les de santé pour mettre fin au sexisme, à la transphobie et aux violences institutionnelles dans les parcours de soins.
- des protections pour touxtes : l'accompagnement juridique des victimes et la garantie des droits de touxtes les enfants, notamment des mineur·es confié·es à l'ASE.

- des droits pour les femmes exilées : l'arrêt des expulsions et l'application de l'arrêt de la CJUE du 4 octobre 2024 sur les femmes afghanes, qui reconnaît que leur genre et leur nationalité peuvent suffire à établir leur risque de persécution.

- des moyens pour les services publics, pas pour la répression : réduction drastique des budgets consacrés à la police et à l'armée, et réinvestissement massif dans l'éducation, la santé et les services sociaux, avec l'embauche de personnels titulaires à la hauteur des besoins.